Image not found or type unknown

Je suis obligée de quitter mon logement dans un mois

Par **bobo09**, le **10/08/2009** à **11:32**

Bonjour
J'ai un gros problème en ce moment, je sais plus ce que je peux faire et à qui je peux me solliciter une aide, je commence mon histoire par le début. J'ai perdu mon travail au début de cette année 2009, j'ai essayé de m'en sortir alors j'ai utilisé l'aide de Assedic pour créer ma propre boite, un petit structure de commerce. Je cherchais un local pendant plusieurs mois, finalement, j'ai trouvé une maison individuelle qui m'est parait idéal, ça fessait un an que le propriétaire mettre la maison en vendre en cause de l'autoroute juste à coté, mais ça me pose pas de problème au contraire. Nous avons très vite signé le compromis de vendre, il y a quelque problème de l'installation de électricité, mais on m'a dit que dans ce genre de maison qui sont construite en l'année 70', il y a toujours quelque de question de électricité, c'est jamais 100% en norme, et en plus ce ne sont pas des graves problèmes, la preuve, il n'y a jamais eu de problème. En ce moment là, mes marchandises sont arrivés, alors dès la compromis de vendre est signé, le propriétaire m'a donné les clés de la maison, pour évider les transports non nécessaires, et en même temps je commence déménager ma maison et puis j'ai en registré mon entreprise dans cette adresse. Un mois plus tard, juste avent signe l'acte de vendre, la notaire m'annoncé un e mauvaise nouvelle, « la Communauté Commune de cette ville a le droit de préemption sur cette maison alors je ne peux pas l'acheter », je suis allée rencontrée les responsables de cette affaire au bureau de CC de cette ville, je leur ai expliqué mes difficultés (financière et professionnelle) et que je suis déjà emménager, ils étaient d'accord me louer la maison en attentant que je trouve autre choses. Après cette réunion, j'ai déjà commercé chercher la prochaine maison, mais ce n'est pas facile de trouver quelque chose de bien pour ma famille et mon entreprise. La compromis de vendre est vite signé entre le propriétaire et la CC de cette ville, normalement l'acte de vendre doit être signé deux mois plus tard, mais un mois plus tard le propriétaire m'a amené la deuxième mauvaise nouvelle, la CC de cette ville va retarder l'acte de vendre pendant deux mois(c'est la période des vacances), pour que le propriétaire ne perdre pas d'argent, il faut que je lui paye un « loyer », j'ai dit « loyer » parce qu'il a déjà signé le compromis de vendre aves la CC , normalement il n'a pas le droit de la louer, donc pas de bail entre nous, dons « loyer » n'est rien d'officielle. Bon d'accord, c'est moi qui est dans la maison, c'est normale que je paye quelque chose même si ce n'étais pas ce que je voulais (j'ai économisé mon argent pour acheter quelque chose, pas pour louer une maison qu'on va bien tôt déménager). La troisième mauvaise nouvelle n'a pas tardé à venir, une semaine plus tard, le propriétaire a reçu une lettre recommencé, dans la lettre la CC lui a demandé de vider la maison avent la signature de l'acte de vendre, parce qu'il y a un anormalité de électricité dans la maison si le propriétaire ne me déloge pas de la maison, ils ne passeraient pas l'acte de vendre avec lui, ça veux dire, ils ne paieraient pas au propriétaire, bien sur le propriétaire veux être payé, alors il m'a envoyé une lettre recommandée pour me demander de vider la maison dans un mois

!!!! C’est impossible de trouver quelque chose dans si peu de temps. Ils m’ont dit de trouver un appartement, c’est vite fait, et me fait comprendre aussi qu’ils sont le droit de m’envoyer les gendarmes pour me chasser de la maison. Peu être ce n’est pas leur vie alors qu’ils en fiche, mais je ne veux pas faire ma vie ma carrière vite faire, et n’importe comment, sans parler que cette affaire ma vraiment perturber dans ma démarche de création d’entreprise, c’est moi qui a tous perdu dans tous ça, Est-ce que j’ai vraiment fait quelque chose de mal pour mériter ça ?
Aidez-moi s’il vous plait

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés